

cheteur, nous ne voulons pas qu'à tort ou à raison, on vienne nous dire que la marchandise fait défaut. Avec son monopole, puisque monopole il y a, la compagnie doit toujours être en mesure d'approvisionner le marché et il ne peut lui être permis, sous aucun prétexte, de faire à son gré la rareté ou la disette de la marchandise."

En effet, c'est trop déjà qu'elle ait accaparé le pétrole et les sources qui le produisent, car cet accaparement lui permet de hausser ses prix à un niveau que ne justifient ni la demande ni aucune autre raison. La compagnie prélève sur le peuple une taxe qu'il est obligé de payer puisque, n'ayant aucune concurrence à redouter, elle est absolument maîtresse d'imposer les prix qui lui conviennent et lui permettent de distribuer à ses actionnaires des dividendes scandaleux.

Quelques chiffres ne nuiront en rien à la compréhension des faits. Le pétrole canadien était, en 1894, à St Jean, Québec, de 11 à 12c. le gallon, avec un fret de 2½c. par gallon depuis Petrolea, le prix de la marchandise rendue au même point est aujourd'hui de 17c. L'an dernier, le pétrole canadien livré à Hamilton était au prix de 12c., il est aujourd'hui de 16½c. le gallon.

A Montréal, l'épicier paie maintenant 18c le gallon, l'huile canadienne qu'il payait 14½c l'an dernier et 12c en 1898.

Il est vrai que, depuis plusieurs mois, la compagnie fournit directement le commerce de détail et qu'elle a supprimé, en grande partie du moins, les intermédiaires, sous prétexte qu'en rapprochant le consommateur du producteur, le consommateur évitait des frais qui venaient grever la marchandise. On vient de voir qu'au lieu de payer moins, le consommateur paie plus cher depuis que le commerce de gros n'est plus l'intermédiaire entre

le raffineur et le détailleur. La vérité est que le raffineur, la Standard Oil Co., vend plus cher et empoche les bénéfices qui étaient autrefois le partage du commerce de gros. Au moins, cette partie des bénéfices restait alors dans le pays, tandis qu'aujourd'hui l'argent que représentaient ces bénéfices s'en va tout entier aux Etats-Unis grossir, comme nous l'avons dit, les dividendes scandaleux payés aux actionnaires.

Pour nous faire une idée de la politique d'extortion adoptée par la Standard Oil Co, nous n'avons qu'à jeter un coup-d'œil sur les dits dividendes et constater leur progression constante.

Dans une enquête de la Commission Industrielle des Etats-Unis, l'avocat de la Standard Oil Co, a déclaré au cours de son témoignage, que les dividendes ont été de 5½ p.c. en 1882; 6 p.c. en 1883; 11½ p.c. en 1887; 12 p.c. en 1889, 1890 et 1891; 12.21 p.c. en 1892; 31 p.c. en 1896; 33 p.c. en 1897 et 1898 et qu'un *dividende trimestriel* de 20 p.c. avait été déclaré durant l'année courante. A l'annonce de ce dernier dividende, les actions ont monté de \$512 à \$547.

N'est-il pas temps de mettre un terme à l'exploitation du public par la Standard Oil Co.?

N'est-il pas temps également d'arrêter le favoritisme des compagnies de chemins de fer envers ces puissantes organisations qui, comme la Standard Oil Co., obtiennent des tarifs réduits grâce auxquels elles peuvent terrasser leurs concurrents? Le Parlement fédéral est en session et il est à souhaiter que les Chambres ne se séparent pas sans avoir pris les mesures nécessaires et urgentes pour garantir, à tous ceux qui se servent des voies ferrées pour le transport de leurs marchandises, même traitement et mêmes conditions.

Les pétitionnaires demandent que